

Il représente au ministre qu'il a convoqué, par l'entremise de ce missionnaire en qui elles avaient une confiance illimitée, "toutes les nations iroquoises pour parler de nos affaires au printemps prochain à Cataracouy"; que son but principal "est de les attirer". Était-ce pour "conclure une paix générale", ainsi qu'il le dit au P. Lamberville et le répète dans son journal du mois d'octobre 1687 et d'autres documents? Non, c'était pour les anéantir. Il ne cesse de dire au ministre qu'il faut faire la guerre l'an prochain; mais c'était son secret et celui de ses supérieurs et de ses intendants et commandants. Le pauvre P. Lamberville lui-même ne connaît rien "de nos desseins"; il refuserait en effet d'être l'instrument coupable du gouverneur. Il a fait renvoyer son plus jeune frère afin de ménager son salut. Cependant, les événements subséquents ont démontré qu'il ne s'enfuit pas et qu'il faillit être rôti tout vif. Ce ne fut qu'à la grande estime dont il jouissait auprès de ces sauvages qu'il dût la vie. Bien plus humains que les Européens civilisés, ils se contentèrent de le chasser de leurs villages, sans lui faire de mal.

Et puis la cour de France, qui, sans être généreuse à l'égard des perfides Iroquois, pouvait au moins être juste, approuve le mémoire du gouverneur à temps pour qu'il sache à quoi s'en tenir sur ses intentions, avant de s'aventurer dans cette expédition, aussi gauchement exécutée que mal conçue. Elle lui en laisse les détails, mais il devra "prendre une conjoncture favorable pour les attaquer au dépourvu". Sa Majesté, au lieu de lui défendre de tourner une réunion de paix en un acte de guerre, au mépris non seulement du droit des gens mais aussi des coutumes de ces barbares, déclare qu'elle "se remet à luy de faire sur ce sujet ce qu'il estimera de plus convenable". Puis elle conclut qu'il "est nécessaire de prendre de bonnes mesures pour exterminer promptement cette nation".¹

Ce fut probablement en recevant ces instructions, que M. de Denonville et M. de Champigny eurent l'idée d'un festin, ne doutant pas que ce plan réussirait mieux. Le sort des prisonniers n'était pas laissé à son choix; ses instructions, souvent répétées, étaient de les envoyer aux galères de France; et il nous dit qu'il les a exactement suivies. Ce ne fut que lorsqu'ils pourraient lui être utiles, qu'il garda quelques prisonniers au pays. (*Cor. gén.*, IX, 100.)

Ces propositions de paix, cette "assemblée générale", pour me servir de l'expression de M. de Denonville, n'avaient rien que de naturel, car la guerre entre les Iroquois et les Français, sauf quelques attaques contre les Illinois et les Miamis, leurs alliés, sur quelques points éloignés des

¹ Sir James Le Moine est d'avis que parmi les plus tristes tragédies de l'histoire sont : la dispersion projetée des habitants de la Nouvelle-York, 1689, le massacre de Glencoe, 1692, et la dispersion des Acadiens, 1755. (*Mém. Soc. roy.*, IV, 71.) Deux de ces exemples ont quelque ressemblance avec le coup de Cataracouy, 1687, savoir : le massacre de Glencoe et la dispersion des Acadiens, parce qu'ils furent aussi le résultat du dol et de la fraude. La trahison de Cataracouy est encore plus odieuse puisqu'elle fut commise en pleine paix.